



L'offre d'ARTELIA se décline aux différentes échelles de la mobilité, du pôle d'échange aux déplacements sur longue distance, et porte aussi bien sur les voyageurs que le transport de marchandises.

MOBILITÉ DURABLE

Le climat et la transition énergétique représentent le défi majeur du 21ème, et les systèmes de transports sont l'un des piliers du défi environnemental. En France, le transport est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (31% des émissions nationales en 2021), le 2ème secteur consommateur d'énergie (32% des consommations), et est à l'origine de la moitié des émissions d'oxydes d'azote et d'un tiers des particules fines. La voiture, mode ultra-dominant, représente 80% des déplacements. Mais nos déplacements font partie de notre mode de vie, et la mobilité représente un enjeu fondamental de cohésion et d'intégration sociale de nos territoires. C'est l'affaire de tous d'œuvrer pour une mobilité plus durable et plus vertueuse.

ARTELIA accompagne les Collectivités dans leur politique de mobilité plus durable, à travers ses différentes expertises techniques, pour encourager de nouvelles formes de mobilités, faire émerger de nouveaux services à la mobilité, et favoriser le recours à des solutions décarbonées, en transport collectif ou en mode actif :

- **CONTRIBUER À UNE PLANIFICATION DURABLE** des mobilités au sein des territoires ;
- **ENCOURAGER LE RECOURS À DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DÉCARBONÉES**, par la création d'offres alternatives à la voiture et en favorisant la multi-modalité et le déploiement des infrastructures de recharge des véhicules électriques ;
- **FAIRE ÉVOLUER LES BESOINS DE MOBILITÉ**, dans les quartiers et autour des gares afin d'éviter / économiser certains déplacements, en insérant d'avantage les réseaux de transport dans leur environnement.